



COMMUNIQUE DE PRESSE | 26 mars 2019

+2.4% de croissance pour les Chèques-Vacances en 2018

En 2018, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) a connu une croissance de 2.4% de son volume d'émission des Chèques-Vacances, qui atteint 1,67 milliard d'euros. Ainsi, pour la 10^{ème} année consécutive, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) enregistre des performances à la hausse.

Les deux activités complémentaires développées par l'ANCV pour favoriser le départ en vacances et soutenir le développement de l'économie touristique des territoires, à savoir l'émission de Chèques-Vacances et le financement d'actions de soutien au départ en vacances, enregistrent des résultats en ligne avec les objectifs du COP 2017-2021.

Pour Frédéric Vigouroux, Président du conseil d'administration de l'ANCV,
« L'Agence continue de remplir sa mission avec succès, enregistrant une nouvelle fois des résultats en hausse. Ce contexte très favorable nous permet de poursuivre avec confiance la modernisation du titre Chèque-Vacances et ainsi pérenniser notre modèle et notre rôle d'acteur de référence du départ en vacances ».

«La croissance du Chèque-Vacances, encore portée cette année par les petites entreprises, confirme l'efficacité de notre stratégie et nous donne le dynamisme nécessaire pour offrir toujours plus de services à nos clients et bénéficiaires » déclare Philippe Laval, Directeur général de l'ANCV.

CHIFFRES CLÉS 2018 :

Chèques-Vacances :

Volume d'émission Chèques-Vacances : 1,67 milliard d'euros

dont 22,2 millions d'euros au titre du Coupon-Sport

Nombre de bénéficiaires directs : 4,473 millions (11 millions avec leur famille)

Nombre de clients (comités d'entreprise, petites entreprises, fonction publique etc.) actifs : 51 000

Action Sociale:

258 300* bénéficiaires de l'action sociale

16 équipements de tourisme à vocation sociale bénéficiaires d'un accompagnement financier pour leurs travaux de rénovation

Budget global : 25 millions d'euros

*chiffres estimatifs en date du 26 mars 2019



Le Chèque-Vacances, un outil pour rendre effectif le départ en vacances pour le plus grand nombre

Une croissance globale de 2,4% du volume d'émission net du Chèque-Vacances en 2018

- Le nombre de clients actifs (ayant passé au moins une commande de Chèques-Vacances dans l'année) connaît une forte progression : +19% entre 2017 et 2018.
- Cette progression est tirée par un fort dynamisme du segment des « petites entreprises » de moins de 50 salariés (+9% de volume d'émission) qui se poursuit. Le nombre de petites entreprises augmente de +33%, passant de 24 000 clients actifs en 2017 à plus de 32 000 en 2018. Cette croissance vient également de la possibilité pour les travailleurs non-salariés de bénéficier des Chèques-Vacances.

Près de 4,5 millions de bénéficiaires du Chèque-Vacances

- Le nombre de bénéficiaires a augmenté d'environ +64 000 en 2018 pour atteindre 4 473 000 salariés du privé et agents des fonctions publiques, soit 11 millions de bénéficiaires avec leur famille.

Un réseau de professionnels conventionnés toujours plus dense

- Toujours plus nombreux, 211 000 professionnels du tourisme et des loisirs acceptaient fin 2018 les règlements en Chèques-Vacances, soit une hausse de 4,5% par rapport à 2017.

+5,7% de bénéficiaires des programmes d'action sociale

Le maintien d'une action sociale de haut niveau, faisant de l'Agence un acteur de référence en matière d'aide au départ en vacances, est un axe prioritaire du COP 2017-2021 de l'ANCV.

Les programmes d'action sociale de l'Agence ont ainsi permis d'aider 258 300 bénéficiaires* en 2018, en hausse de +5,7% par rapport à 2017.

*chiffres estimatifs en date du 26 mars

Le succès du programme Seniors en Vacances : +6,7% de bénéficiaires

Depuis 2007, l'ANCV offre aux personnes âgées de 60 ans ou plus l'opportunité d'effectuer des séjours à tarif unique en groupe avec son programme Seniors en Vacances. Celui-ci connaît encore le même succès en 2018 avec 76 611 bénéficiaires, soit +6,7% par rapport à 2017.

Le programme Bourse Solidarité Vacances, qui permet de faire partir des personnes modestes à des tarifs particulièrement avantageux, atteint un record de bénéficiaires en 2018 avec près de 10 700 personnes, en progression de +8,6% par rapport à 2017.

L'Agence a fait des jeunes une priorité de ses actions de solidarité avec son programme Départ 18 :25 qui couvre jusqu'à la moitié des prix de leurs vacances, un vrai coup de pouce pour une classe d'âge éloignée des vacances. Le programme Départ 18 :25 a été interrompu plusieurs mois en 2018 ; un portail enrichi de nouvelles fonctionnalités, comme l'inscription des groupes, est venu se substituer à l'ancienne plateforme.

2 352 jeunes ont cependant pu bénéficier du programme en 2018 et les inscriptions sont reparties à la hausse en 2019 : on en comptait 1 800 au 15 mars 2019.



Perspectives 2019 : modernisation du Chèque-Vacances et poursuite de l'action de solidarité autour des vacances

Le e-Chèque-Vacances

En 2015, l'ANCV a mis en œuvre la première étape de la dématérialisation du titre Chèque-Vacances avec le lancement du e-Chèque-Vacances. En 2018, le e-Chèque-Vacances représentait 4.45 millions d'euros de volume d'émission.

L'intérêt des professionnels du tourisme et des loisirs pour ce titre se confirme également : en 2018, plus de 500 professionnels s'étaient équipés pour pouvoir accepter le e-Chèque-Vacances parmi leurs moyens de paiement en ligne. Ils étaient 123 en 2017.

Le Chèque-Vacances Connect, une solution de paiement entièrement dématérialisée

En 2016, Le e-Chèque-Vacances répondait au besoin des bénéficiaires des Chèques-Vacances de régler directement leurs dépenses sur internet. Pour s'adapter aux nouvelles demandes, l'ANCV poursuit sa transformation et proposera début 2020 une solution de paiement totalement dématérialisée. Le Chèque-Vacances Connect se substituera ainsi au e-Chèque-Vacances.

Le Chèque-Vacances Connect permettra aux bénéficiaires d'utiliser leurs Chèques-Vacances partout auprès du réseau de professionnels du tourisme et des loisirs, et simplement à l'aide d'une application de paiement sur smartphone. Ils pourront l'utiliser dans les situations de paiement en face à face, à distance, sur internet. Il sera accompagné d'un nouveau site internet dédié avec de nouvelles fonctionnalités pour s'inspirer et retrouver plus facilement les offres du réseau.

Le Chèque-Vacances Classic, le format traditionnel, continuera d'être émis et commercialisé pour des usages en face à face, et en proximité.

L'année 2019 est consacrée à la finalisation des développements, aux phases de test de la solution, et au développement du réseau d'acceptation du Chèque-Vacances Connect.

Maintenir la dynamique de l'action sociale

Cette ambition se traduit en 2019 par le maintien de l'ambition des programmes d'action sociale au bénéfice des populations fragilisées - jeunes, seniors, familles en difficulté, personnes en grande précarité ou en situation de handicap avec notamment des crédits d'intervention à hauteur de 26,3 millions d'euros.

Les objectifs seront atteints en particulier par la poursuite d'une politique de partenariats active avec des acteurs variés tels qu'associations, collectivités et organismes sociaux.



A propos de l'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public qui accomplit depuis plus de 35 ans une mission unique : rendre effectif le départ en vacances du plus grand nombre. En mettant au centre de son action la réalisation de projets de vacances, elle participe aux politiques publiques en faveur de la cohésion sociale et la lutte contre les exclusions. Elle est placée sous la double tutelle des ministres en charge du tourisme et de l'économie et des finances.

Pour accomplir sa mission, l'ANCV déploie le Chèque-Vacances. Représentant 1,67 milliards de volume d'émission en 2018, les Chèques-Vacances servent à régler des prestations de transport, d'hébergement, de restauration et de loisirs à des prestataires nationaux.

Aujourd'hui entièrement autofinancée, l'Agence consacre de plus ses excédents de gestion à des programmes d'action sociale qui permettent de soutenir le départ en vacances de populations en difficulté. L'Agence contribue ainsi à des objectifs sociaux plus larges (mieux vivre ensemble, bien vieillir, insertion sociale, acquisition d'autonomie, ...). Elle soutient également la rénovation d'hébergements touristiques dont les exploitants s'engagent pour rendre les vacances accessibles aux plus fragiles.

Contacts presse :

Muriel Droin (ANCV) – 01 34 29 51 94 – mdroin@ANCV.fr

Gaëlle Guse (Grayling) – 01 55 30 70 90 – gaelle.guse@grayling.com